



## Assurance chômage : FO demande à nouveau au gouvernement de renoncer à sa réforme

Le secrétaire général de FO s'est adressé à nouveau au Premier ministre et à la ministre du Travail pour leur demander de renoncer à la mise en œuvre de la réforme de l'Assurance chômage et de maintenir les dispositions de la convention qui avait été négociée en 2017.

En effet, l'UNEDIC, sollicitée à la demande des interlocuteurs sociaux, estime que plus d'un million de salariés demandeurs d'emplois (1,15 millions) verraient leur allocation réduite de 17% en moyenne dès le mois de juillet prochain.

FO insiste d'autant plus que le contexte actuel voit la pandémie Covid\_19 prolonger la crise économique et ses conséquences sociales, notamment en matière de pertes d'emplois, et retarder une reprise d'activité susceptible de résorber la précarité de nombre d'emplois.

A cet égard, FO proteste contre le fait que cette réforme conduirait à faire porter sur les demandeurs d'emplois le volume « d'économies » qu'entend réaliser le gouvernement (plus de deux milliards en année de croisière selon l'UNEDIC), quand le processus dit de « bonus-malus », dont l'entrée en vigueur est reportée au mieux à la fin 2022, serait à coup nul pour les entreprises.

Dans le même courrier FO fait part de son opposition aux dispositions de propositions de lois organiques qui sont discutées en commissions au parlement, conduisant à intégrer les comptes de l'Assurance chômage et des caisses de retraites complémentaires au PLFSS.

FO y voit en effet un pas supplémentaire allant dans le sens d'une étatisation de l'ensemble la protection sociale, et de l'éviction de la négociation collective et du paritarisme.

FO rappelle que cette orientation est une des deux raisons majeures de son opposition au projet de système universel de retraites par points.

Contacts :

**Yves VEYRIER**  
Secrétaire général

**Secrétariat général**

 [yveyrier@force-ouvriere.fr](mailto:yveyrier@force-ouvriere.fr)  
 01.40.52.86.01

&

**Michel BEAUGAS**  
Secrétaire confédéral

**Secteur de l'Emploi  
Et des Retraites**

 [mbeaugas@force-ouvriere.fr](mailto:mbeaugas@force-ouvriere.fr)  
 01.40.52.84.07

Paris, le 26 mars 2021